

RWANDA



Environnement opérationnel

Contexte

La situation au Rwanda demeure stable en dépit de problèmes de sécurité dans les régions orientales de la République démocratique du Congo (RDC), où des groupes rebelles armés continuent d'opérer malgré la présence de la mission de maintien de la paix des Nations Unies (MONUC). Les relations diplomatiques ont été rétablies entre les deux pays, ce qui pourrait permettre la conclusion d'un accord de rapatriement avec le HCR. Si un tel accord est signé – et si les conditions de sécurité le permettent – le retour de quelque 52 000 réfugiés congolais (qui forment la plus importante population relevant de la compétence du HCR au Rwanda) dans leurs foyers deviendrait possible.

Au début de l'année 2009, les Gouvernements de la RDC et du Rwanda ont lancé une opération militaire commune afin de déloger les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) à l'est de la RDC, de les démobiliser et de les rapatrier au Rwanda. Plus de 500 membres des FDLR ont à ce jour été démobilisés, rapatriés et réintégrés à la société rwandaise. Quelque 3 800 réfugiés ont également regagné le Rwanda et se sont réinsérés dans leur communauté d'origine.

En décembre 2008, le Rwanda accueillait au total quelque 55 000 personnes relevant de la compétence du HCR, soit environ 350 demandeurs d'asile, 52 000 réfugiés congolais, 2 500 réfugiés burundais (qui devraient presque tous avoir regagné leur pays d'ici la fin de l'année 2009) et quelques autres personnes. La plupart vivent dans des camps, un petit nombre de personnes résidant néanmoins à Kigali.

Chiffres prévisionnels

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JANV. 2010		DÉC. 2010 – JANV. 2011		DÉC. 2011	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	RDC	60 980	60 980	63 800	63 800	65 000	65 000
	Burundi	870	870	400	400	320	320
	Pays divers	60	60	60	60	70	70
Demandeurs d'asile	RDC	400	400	500	500	550	550
	Pays divers	60	60	20	20	30	30
Rapatriés (réfugiés)		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
TOTAL		72 360	72 360	74 780	74 780	75 970	75 970

● Besoins

L'action du HCR au profit des personnes réfugiées dans le pays est en général vue sous un jour favorable. Mais comme la population rwandaise augmente, l'accès des réfugiés au marché de l'emploi, à la création d'entreprises et aux terres agricoles est limité. Les évaluations participatives menées auprès des réfugiés mettent en évidence une dépendance généralisée vis-à-vis de l'aide humanitaire. Au terme d'une longue période de déplacement, certains réfugiés semblent désabusés.

Faute de place, les maisons sont construites en rangs serrés dans la plupart des camps, ce qui crée des problèmes d'assainissement et d'hygiène. À l'heure actuelle, la surface moyenne par personne dans chaque camp est de 16,33 mètres carrés, contre les 45 mètres carrés prévus par la norme minimale.

Il faut également accroître les distributions de protections périodiques auprès des femmes et des jeunes filles qui vont à l'école. L'évaluation des besoins globaux a également montré la nécessité de consacrer des fonds supplémentaires à l'enseignement secondaire et d'appuyer davantage les élèves qui ont des besoins particuliers. À l'heure actuelle, on ne dispose pas d'informations précises sur les taux de prévalence du VIH dans les camps, la dernière enquête ayant été réalisée en 2005.

En dépit de l'aide qui leur est accordée, les rapatriés ont des conditions de vie très difficiles. Les rapatriés originaires de zones urbaines ne bénéficient pas de colis de rapatriement adéquats, qui leur permettraient de prendre un nouveau départ dans la vie, et les rapatriés ruraux ont des difficultés pour accéder à des terres agricoles, une question d'une importance cruciale. Huit à dix mille Rwandais ont regagné leur pays au cours des trois dernières années. En 2009, le nombre de retours a été sensiblement plus faible. Cependant, si les combattants des FDLR sont désarmés, quelque 20 000 personnes pourraient rentrer dans leur pays d'origine.

| Objectifs principaux |

Procédures de protection équitables

- Garantir l'accès à des procédures de détermination du statut de réfugié pour toutes les demandes d'asile en attente en renforçant les capacités de la Commission nationale pour les réfugiés.

Besoins élémentaires et services essentiels

- Offrir une assistance répondant aux besoins essentiels et assurer une protection complète, notamment en protégeant toutes les personnes réfugiées et rapatriées au Rwanda de la violence et des mauvais traitements.

Cibles prioritaires en 2010

- La Commission nationale pour les réfugiés est mieux en mesure d'assurer la détermination du statut de réfugié dans le respect des normes internationales et l'arriéré de demandes d'asile est liquidé.
- Quelque 53 000 réfugiés et demandeurs d'asile bénéficient d'une protection et d'une assistance.
- Les conditions de vie sont améliorées dans les camps ; les normes sont respectées dans les secteurs de l'eau, de l'assainissement, de la santé et des abris.
- Si les conditions le permettent, 2 000 réfugiés congolais sont rapatriés dans les régions situées à l'est de la RDC.
- Quelque 10 000 réfugiés rwandais rentrent dans leurs foyers.

- Améliorer le niveau de vie et réduire la vulnérabilité des bénéficiaires dans tous les sites, en particulier dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement, de la santé et des abris.



Des Rwandais en provenance du Burundi rentrent dans leur pays.

Présence du HCR en 2010

□ Nombre de bureaux	5
□ Effectifs totaux	79
International	7
National	57
JEA	1
VNU	11
Autres	3

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux :

Commission nationale pour les réfugiés (ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales)

ONG :

Action humanitaire africaine
American Refugee Committee
Forum for African Women Educationalists
Service jésuite des réfugiés

Autres :

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux :

Commission Nationale pour les Réfugiés (ministère de l'Administration locale, de la Bonne gouvernance, du Développement communautaire et des Affaires sociales)

ONG :

American Refugee Committee
Service jésuite des réfugiés

Autres :

Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
FAO
OMS
PAM
PNUD
UNICEF

Solutions durables

- Tout en observant l'évolution de la situation en RDC, préparer le rapatriement librement consenti, à terme, des réfugiés congolais.
- Utiliser la réinstallation comme un moyen de protection et une solution durable et l'inclure dans la stratégie globale de l'opération.
- Promouvoir le rapatriement librement consenti de 10 000 réfugiés rwandais en fournissant des colis de rapatriement, et planifier des activités de réintégration.

Stratégie et activités

Dans les conditions actuelles, le travail du HCR au Rwanda est centré sur des activités de protection, ainsi que sur la recherche limitée de solutions durables. En 2010, la stratégie de protection sera destinée à garantir des structures d'accueil et de détermination du statut de réfugié adéquates. Afin d'aider les réfugiés à renforcer leur autosuffisance, en attendant la mise en œuvre de solutions durables, le HCR encouragera des activités génératrices de revenus et assurera des formations techniques de base dans les métiers de la menuiserie, de la confection et d'autres professions.

Les possibilités de rapatriement dépendent en très grande partie de la situation dans les pays d'origine, qui évolue rapidement et qui est difficile à prévoir, ainsi que des événements qui se produisent de manière plus générale dans la région des Grands Lacs. La solution de l'intégration sur place n'est pas envisageable, en raison de la pénurie de terres au Rwanda. La réinstallation demeure la solution durable la plus adaptée pour les réfugiés qui répondent aux critères requis. En raison du long exil vécu par la population réfugiée, la recherche de solutions durables et les initiatives encourageant l'autosuffisance devraient être renforcées.

La plupart des rapatriés maîtrisent les techniques agricoles mais les difficultés qu'ils rencontrent pour récupérer leurs terres limitent leurs chances d'assurer leur subsistance. Afin d'évaluer la viabilité des rapatriements et le rétablissement de la protection nationale, le HCR orientera ses activités de suivi sur des questions telles que l'accès à la terre et au logement, la sécurité, la justice et la réconciliation, la relation des rapatriés aux tribunaux gacaca (villageois) et la situation des femmes et des enfants.

Contraintes

Un sondage d'intentions réalisé en 2007 et une opération de profilage menée en 2008 ont respectivement révélé que 71 et 80 pour cent des réfugiés congolais seraient prêts à regagner leur pays si la paix, la sécurité et la stabilité étaient garanties. L'opération conjointe des armées rwandaise et congolaise a, dit-on, permis le rapatriement de centaines de miliciens des FDLR, qui sont aujourd'hui réintégrés à la société rwandaise. Cependant, des rebelles reprennent à présent plusieurs de leurs positions et exercent des représailles contre les civils soupçonnés d'avoir collaboré avec les forces militaires pendant l'offensive commune. Plus de 160 000 civils ont été déplacés depuis janvier 2009.

Organisation et mise en œuvre

Coordination

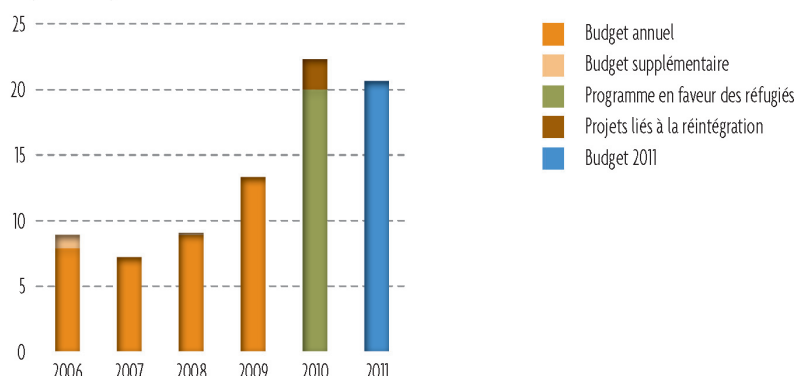
Au Rwanda, le HCR travaille avec une ONG nationale, le Gouvernement et quatre ONG internationales. Parmi les institutions des Nations Unies, le Haut Commissariat travaille en étroite coopération avec le PAM pour fournir des rations alimentaires dans les camps et dans les centres de transit. Le HCR a également noué un partenariat avec l'UNICEF afin de dispenser une éducation et de fournir du lait thérapeutique dans les centres de nutrition des camps, ainsi que des médicaments dans les centres de transit. Au cours de l'année, l'UNICEF a en outre distribué un certain nombre de trousseaux scolaires aux enfants dans les centres de transit. Le Haut Commissariat collabore avec d'autres organismes onusiens au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays et dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action ». Au titre de cette initiative, le HCR est responsable de la protection sociale, de la santé, de la lutte contre le VIH-sida et de l'éducation. Le HCR continuera de participer aux travaux de l'Équipe spéciale de gestion des opérations en cas de catastrophe et d'en assurer conjointement la présidence.

Informations financières

Le Rwanda a été sélectionné comme pays pilote pour l'initiative « Unis dans l'action » et l'évaluation des besoins globaux, ce qui explique la légère hausse observée dans le budget de l'année 2009. L'augmentation du budget 2010 est due à la nécessité d'améliorer la qualité des services essentiels offerts aux réfugiés, notamment en ce qui concerne les soins médicaux, l'éducation, les abris et l'eau potable.

Budget pour le Rwanda en 2006 - 2011

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2010 pour le Rwanda (dollars E.-U.)

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Instruments régionaux et internationaux	76 487	0	76 487
Cadre juridique national	59 097	0	59 097
Cadre administratif national	185 487	0	185 487
Politiques de migrations nationales et régionales	121 487	0	121 487
Prévention de l'apatridie	97 987	0	97 987
Politiques de développement national	105 987	0	105 987
Attitudes du public à l'égard des personnes prises en charge	292 694	0	292 694
Accès au territoire	96 087	0	96 087
Non-refoulement	70 587	0	70 587
Protection de l'environnement	886 420	0	886 420
Gestion des urgences	158 487	0	158 487
Sous-total	2 150 806	0	2 150 806
Procédures de protection équitables			
Conditions d'accueil	297 346	0	297 346
Enregistrement et établissement de profils	411 279	0	411 279
Détermination de statut juste et efficace	130 083	0	130 083
Documents individuels	231 996	0	231 996
Documents d'état civil	332 655	0	332 655
Sous-total	1 403 359	0	1 403 359
Protection contre la violence et l'exploitation			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	396 091	0	396 091
Protection des enfants	334 174	30 160	364 334
Détention non arbitraire		22 635	22 635
Accès aux solutions juridiques	269 044	19 635	288 679
Sous-total	999 309	72 429	1 071 739
Besoins élémentaires et services essentiels			
Sécurité alimentaire	60 000	109 477	169 477
Nutrition	792 608	47 385	839 993
Eau	1 524 908	0	1 524 908
Abris et autres infrastructures	1 291 915	655 592	1 947 507
Articles ménagers et d'hygiène de base	1 149 440	14 450	1 163 890
Soins de santé primaire	1 494 460	0	1 494 460
VH et sida	838 518	20 527	859 045
Éducation	1 708 817	548 027	2 256 844

Conséquences d'un déficit de financement compris entre 20 et 40 pour cent

- Quelque 10 000 rapatriés ne reçoivent pas de colis destinés à répondre à leurs besoins essentiels dans les secteurs du logement, des articles domestiques et de l'hygiène.
- Le HCR ne peut remettre en état les infrastructures communautaires (centres de santé, écoles) pour faciliter la réintégration de la population rapatriée.
- Quelque 2 250 enfants rapatriés n'ont pas accès à l'enseignement.
- Seules 27 des 90 victimes de violences sexuelles et sexistes dans les camps, peuvent bénéficier d'une aide ; 75 personnes seulement, sur les 250 prévues initialement, reçoivent une assistance socio-psychologique.
- Seules neuf fonctionnaires, sur les 30 prévus initialement, bénéficient d'une formation ciblée aux procédures de détermination du statut.
- Quelque 65 pour cent des personnes relevant de la compétence du HCR n'ont pas accès à des installations sanitaires adéquates ; 25 200 protections périodiques ne sont pas distribuées.
- Environ 40 000 personnes sur 58 000 ne bénéficient pas de soins de santé primaires dans les camps.
- Seuls 1 750 réfugiés congolais, sur les 2 500 initialement prévus, reçoivent une aide au rapatriement.
- Seuls 3 000 réfugiés, sur les 10 000 accueillis dans des camps, bénéficient d'une formation professionnelle.
- Il est impossible d'apporter une aide individuelle aux individus qui, parmi les 2 300 réfugiés urbains, ont des besoins particuliers.

ENTITÉS ET OBJECTIFS	PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	TOTAL
Services d'assainissement	1 664 108	0	1 664 108
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	816 776	580 307	1 397 084
Sous-total	11 341 550	1 975 767	13 317 317
Autogestion et participation communautaires			
Évaluation participative et mobilisation communautaire	204 294	0	204 294
Autosuffisance et moyens d'existence	898 203	0	898 203
Sous-total	1 102 497	0	1 102 497
Solutions durables			
Retour volontaire	692 383	0	692 383
Appui à la réhabilitation et à la réintégration	0	146 086	146 086
Réinstallation	530 116	0	530 116
Sous-total	1 222 499	146 086	1 368 585
Relations extérieures			
Relations avec les donateurs	260 915	0	260 915
Mobilisation des ressources	310 915	0	310 915
Sous-total	571 830	0	571 830
Logistique et appui aux opérations			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	524 253	138 885	663 139
Gestion de programme, coordination et appui	621 895	68 492	690 387
Sous-total	1 146 148	207 377	1 353 525
Total	19 937 999	2 401 659	22 339 658

Budget 2011	20 611 000
--------------------	-------------------

Budget 2009 révisé	13 265 626
---------------------------	-------------------